

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 05 DECEMBRE 2014

Présents : Monsieur Desmarest, Maire
Messieurs Breffel, Halleur, Chevalier, Lecat, Six et Littière.
Mesdames Commun, Ferro, Gardinier et Perdrieau.

Absentes excusées et représentées : Monsieur Berte

Absents excusés : Monsieur Braule ; Mesdames Derenty et Berton

Secrétaire : Monsieur Six.

AUGMENTATION DU CAPITAL - ADTO

Acceptation de l'augmentation du capital de l'Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise.

Voté à l'unanimité

EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal demande que la Commission d'Urbanisme examine avec le Cabinet d'Etudes la possibilité de faire une mise à jour à minima.

DECISION MODIFICATIVE – M49

La somme du compte 022 ne doit pas être supérieure à 7.5 % du montant des prévisions réelles de la section, soit 6103 €.

Voté à l'unanimité.

REFECTION TROTTOIRS SQUARE DE L'ESPERANCE ET RUE DE LA TERRE GALICE

Les trottoirs Square de l'Espérance et rue de la Terre Galice sont en très mauvais état. Le Conseil Municipal décide de faire la réfection de ceux-ci pour un montant de 31 982.00 € H.T.

CHANGEMENT CHAUDIERE SALLE HENRI LHOIR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder au changement de la chaudière dans l'urgence étant donné le nombre important d'interventions sur l'ancienne chaudière qui ne fonctionnait pas.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMPAGNIE D'ARC

Une subvention d'un montant de 400 € a été accordée à la Compagnie d'Arc pour l'achat d'un barnum.

RAPPORT D'ACTIVITES 2013 - ADTO

L'Assistance départementale pour les Territoires de l'Oise présente au Conseil Municipal le rapport d'activités pour l'année 2013.

Voté à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITES 2013 – VNF

Les Voies Navigables de France présentent au Conseil Municipal le rapport d'activités pour l'année 2013.

Voté à l'unanimité

REGLEMENT HONORAIRES MAITRE D'HELLENCOURT

Règlement à Maître d'Hellencourt et Maître BOLLIET, avocats de leurs honoraires.

CONSEIL D'ETAT

Le Conseil Municipal décide de consulter la SCP BOUZIDI-BOUHANNA, Avocat au Conseil d'Etat pour l'affaire SCEA des Affins contre la Commune

Voté à l'unanimité

I.A.T.

L'Indemnité d'Administration et de Technicité a été accordée aux agents.

Voté à l'unanimité

INDEMNITE DE CONSEIL 2014 - PERCEPTEUR DE LA TRESORERIE D'ATTICHY

Une indemnité de conseil et de confection de budget est accordée à Madame de WAELE.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – LE TROUBADE

Une subvention d'un montant de 900 € a été accordée à l'Association du Troubade pour l'exposition 14/18 effectuée à la Salle Henri Lhoir en novembre.

RADARS PEDAGOGIQUES

Installation de deux radars pédagogiques aux entrées principales de la Commune.

ATELIER MUSICAL DE CHOISY AU BAC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le retrait de la Commune.

ACQUISITION TERRAIN DE TENNIS

Après étude financière pour la rénovation du terrain, l'élagation des arbres... le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de surseoir à l'acquisition de ce terrain.

CHANGEMENT DES VOLETS « MUSEE DU TERRITOIRE »

Un devis d'un montant de 8 882 € H.T. pour le changement des huisseries nous est parvenu. Le Conseil Municipal décide d'attendre le prochain Budget Primitif 2015.

Fait à Rethondes, le 06 décembre 2014

Le Maire,